



# TRIBUNE

Hebdomadaire du parti **Socialiste** unifié

NUMÉRO 115  
22 Septembre 1962

0,40 NF

- **Gentilshommes de classe, justice de classe.**

(Page 2)

- **Référendum : La position des partis.**

(Page 3)

- **Rentrée des classes et réforme.**

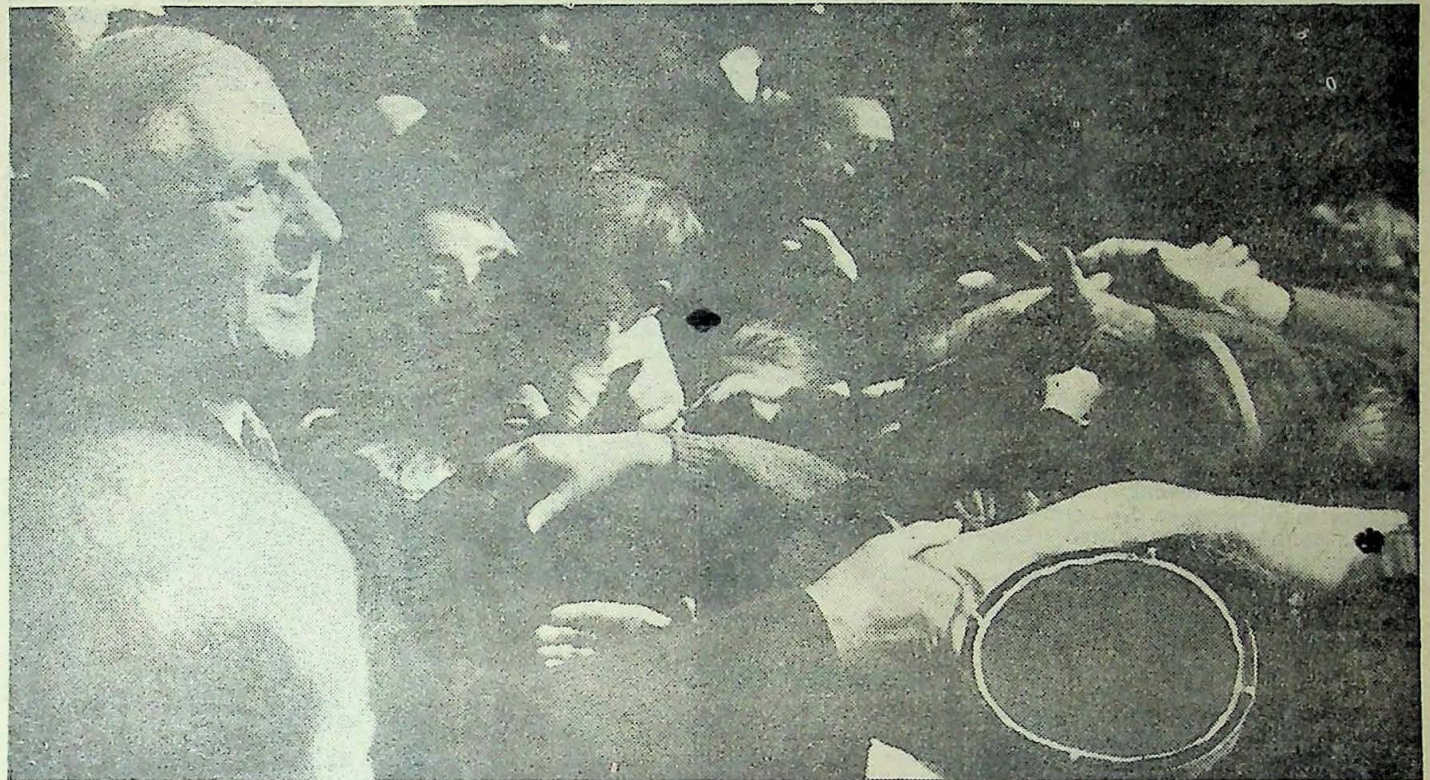
(Pages 4-5)

- **Le Congrès du C.N.J.A.**

(Page 6)

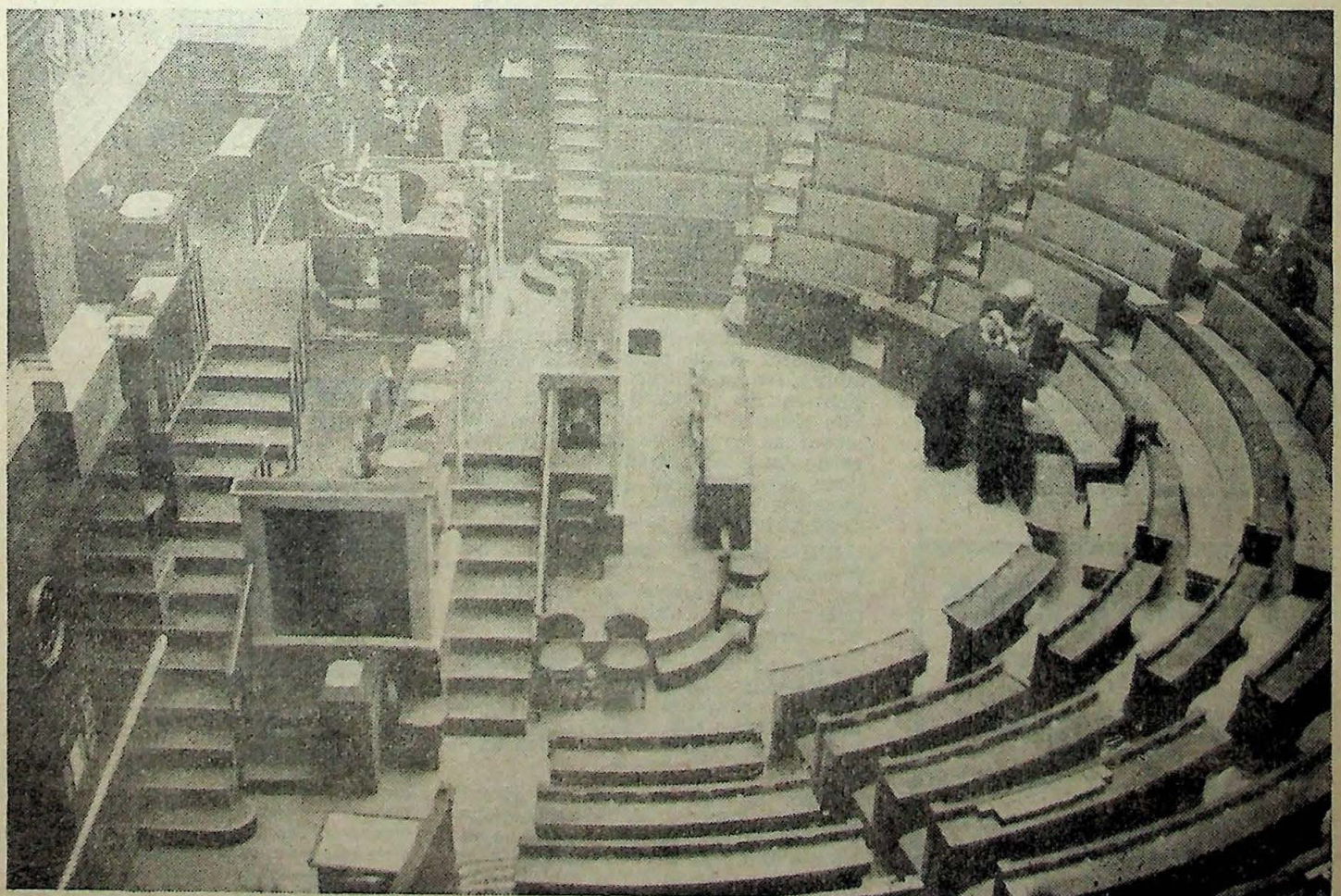
- **Succès du bureau politique aux élections algériennes.**

(Page 7)



(Agip)

Le nouveau référendum a pour but de consacrer le pouvoir plébiscitaire et la déchéance des assemblées



(Keystone.)

O. A. S. BRETAGNE GENTILSHOMMES DE CLASSE, JUSTICE DE CLASSE

LES braves gens, et que de malentendus ? Mais non, ils n'étaient pas des brigands de grand chemin : ils voulaient simplement perpétuer la tradition de lutte de la croix contre la faucille et le marteau. Rien d'autre. Ces gentilshommes de classe, prétendaient réaffirmer l'irréductible opposition entre eux, l'aristocratie — santé de la nation — et les rouges. Ils l'ont tout de suite dit. Cartes sur table et pas de malentendu. La justice n'avait pas des mercenaires en face d'elle, mais, oui, des Hommes. Jouant cartes sur table. D'ailleurs et cela expliquait leur entreprise, ont-ils dit, ne leur recommandait-on pas, dans le cadre de la défense intérieure du territoire, de se placer sur ce terrain ? « Depuis 1956, rappelait Lobet, j'ai participé à des stages et j'avais été désigné comme officier d'information à Lorient dans le cadre de la lutte antilibérale et antirévolutionnaire ». Car le seul ennemi, le vrai, s'est toujours trouvé être le même : le communisme. L'armée le leur désignait et la défense a développé la parenté : l'action entreprise dans son cadre ou hors d'elle c'était la même.

Contre la mentalité hexagonale

Tous ces chevaliers de l'Ordre Chrétien se sont définis comme jamais nous n'aurions osé les dépendre de peur de paraître revenir aux vieilles images manichéennes. Le comte Savelli a donné d'emblée le ton. « Contrairement au récit que nous a fait l'écriture au sujet d'Abraham, l'Algérie française, celle de la promesse était répudiée tandis qu'une autre était appelée, l'étrangère — celle qui n'est pas de la famille — l'Algérie indépendante ». Sous-entendu : pas de métèque dans la famille et vive le sang pur et aryen. Puis Savelli affirmera avoir placé son action hors le recours à la violence. On utilisera des explosifs : pour affirmer la puissance du réseau.

A sa suite, les accusés à particule exprimeront chacun avec distinction leur mépris du pouvoir, de l'Etat.

Puis des militaires. Nombreux. Le capitaine Bigotte est fort caractéristique du ton général. Saint Augustin à la rescousse, il crache sur ce qu'il appelle « la mentalité hexagonale » et définit son rôle en Algérie : il y remplissait « une mission chrétienne et française au service des pauvres ». Admirez, en passant, l'ordre des références.

A cheval sur les traditions

Le capitaine Louis du Breil de Pontbriand, cavalier et comme tel attaché, non à son cheval, mais aux traditions de la cavalerie, est rude, viril, droit. Il dénie « à une discipline le pouvoir de légitimer un acte immoral ». Il le dit. Sec. Et Saint-Cyr, Saumur, ces pépinières de sang bleu apparaissent bientôt étroitement mêlées à la conspiration. Pas tous ses fils, bien sûr, quelques-uns, les « perdus ». Mais on s'étonnera en passant de savoir que très officiellement s'affirmait, se propageait, dans les écoles d'Etat, les idées O.A.S.

« Saint-Cyr est un monastère, dira le général de Langlade. Lorsqu'on regarde Pontbriand, on voit qu'il sort de Saint-Cyr. Physiquement ». Compris ? Le Savelli : « C'est un gentil-

homme ». Voilà. Honneur et patrie, travail et famille, etc. Tout y est. Qu'on ne vienne pas nous faire cette fois le coup de la revanche vichyste. Car parmi cette quarantaine d'inculpés, il y a d'authentiques héros de la Résistance et c'est un autre mythe, celui de la Résistance unie, l'Union sacrée, quoi, qui prend au passage sa décharge de plomb dans l'aile. Vichystes, résistants, tout cela est oublié : seul compte le contenu politique du choix. La présence de M. Dronne et de Maupeou, celle du colonel Tringuer, celle du maire de La Baule, antisémite un brin à propos... de Michel Debré (« invoquant le dieu de ses pères, le dieu d'Israël ») le montra avec évidence. Aspect caractéristique de ce procès, le niveau particulier où il devait se situer. L'Algérie apparut peu, mais tout de suite, on fit état de la démarcation fondamentale : la lutte antirévolutionnaire. Ceci amène cela. Réquisit ire léger, verdict léger, on était bien entre gens du monde.

Que dire de plus ? D'une certaine manière, les conjurés bretons ont donné une leçon politique à la gauche, laquelle ne parle que de rénover la démocratie (bourgeoise ?), de redorer les institutions (« républicaines »). Ici le langage était clair. Fondamentalement, radicalement, traditionnellement, on exprimait la vieille peur de la révolution et c'était remettre sur ses pieds l'enjeu véritable de la lutte actuelle. Les 37 de Savelli, en gentilshommes « de classe » ont posé la question de classe. La puérilité de leur complot ne doit pas nous la faire oublier.

Emile Copfermann.

LA DISPARITION DE FERNAND POUILLON

LE Préfet de police interdit les manifestations des citoyens désireux de maintenir l'ordre de la République. Il considère que ces citoyens font excès de zèle. Tous les citoyens parisiens sont ses enfants mais il refuse en bon père de famille que ces enfants soient trop sages parce que c'est anormal. Par exemple, lorsqu'ils se réunissent pour l'implorer de les maintenir dans sa paix.

Ainsi les rues sont-elles pleines, certains jours, de ces enfants trop disciplinés. On en compte parfois des centaines de mille. Cela peut donner aux trublions des éléments d'un désordre dont ils tireraient seuls le bénéfice contre l'ordre établi par le ministre de l'Intérieur.

Les bons enfants, eux, restent à la maison : les insoumis, les déserteurs sont en prison et n'en sortent toujours pas. La République veille sur eux et les éduque. Elle leur apprend à se passer d'elle comme une bonne mère élève ses enfants pour qu'ils deviennent des hommes libres un jour. Elle réclame, sous peine de mort, le retour au bercail de Noël Favrelière et de tous les combattants français pour la liberté du peuple algérien auxquels nos frères d'Algérie accordent aujourd'hui le droit d'asile.

Elle néglige les autres : ainsi les frères en O.A.S. suintent à travers les murs de toutes ses résidences, puis s'évaporent aussi aisément qu'un excès d'humidité.

Fernand Pouillon est le type de ces adolescents prolongés pour lesquels leur mère éprouve, à la longue, de la désaffection : elle néglige, par exemple, de les présenter à ses domestiques.

Ainsi lorsque les gardiens virent passer Pouillon la nuit du dimanche 9, dans les couloirs de la clinique de Ville-d'Avray où il était enfermé à la suite du scandale du Comptoir national du logement, ils s'écartèrent et ôtèrent leurs casquettes : ils ne le connaissaient pas.

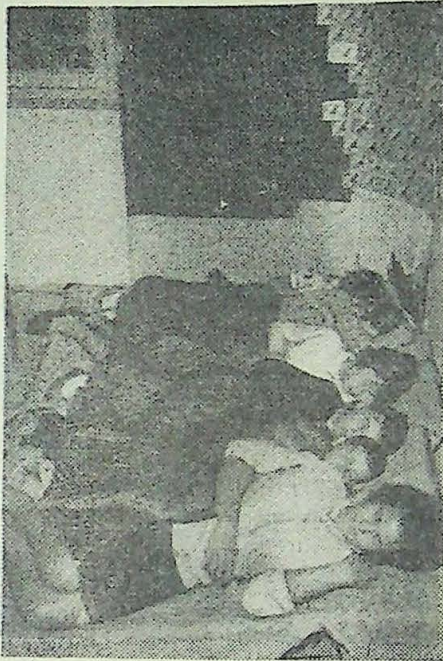
La protestation de l'Association fédérale pour la Défense de l'accession à la propriété sera-t-elle considérée

par le ministre de la Justice comme une preuve exagérée d'amour filial à l'égard de la V<sup>e</sup> République ?

Bernard Cornille

LES RAPATRIES ET LA QUESTION DU CUMUL DES LOGEMENTS

LES pensions de famille, les hôpitaux et les immeubles utilisés pour les locations saisonnières ou seulement pendant la période des vacances sont mis dans tous les départements à la disposition du préfet qui les affectera au logement des rapatriés d'Algérie.



(A.D.P.)

Heureusement, les jeunes dorment n'importe où !

Ceci jusqu'au 1<sup>er</sup> juin de la prochaine saison.

Peut-être les centres touristiques éviteront-ils ainsi une morte-saison intégrale. Reste à connaître le nombre des rapatriés qui loueront des villas ou des chambres réquisitionnées durant cet hiver. De même que les autres « locaux vacants et innocents », dont l'ordonnance nous apprend qu'ils pourront être mis en réquisition jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 1964. Combien de rapatriés tenteront de pénétrer dans un village de France avec un billet de logement dans la main ? Quel accueil leur sera-t-il réservé par les maires ?

Seront-ils considérés partout comme des « indésirables sur le territoire de la commune ? »

Nous suivrons, dans ces colonnes, l'appréciation de cette ordonnance.

B. C.

A PROPOS DU DERNIER RÉFÉRENDUM

PUISQU'ON reparle de référendum, rappelons-nous le dernier... celui où le P.S.U. recommanda le vote nul. Dans une revue internationale appelée *Rencontres méditerranéennes*, Jules Moch a écrit un article intitulé « Le référendum de De Gaulle : panacée ou abomination ? » (mars-juillet 1962). A cette question, bien entendu, sera donnée une réponse de juste milieu. Mais voyons comment Jules Moch envisage les réponses, cette fois, au référendum lui-même : « Deux questions très différentes étaient posées aux Français, mais avec une seule réponse permise... La condition de la réponse unique n'a

pas embarrassé l'U.N.R. ni les partisans de l'Algérie française. Par conséquent il (ce référendum) a mis tous les autres partis français dans une situation très délicate. Communistes, socialistes, S.F.I.O., socialistes du P.S., radicaux, M.R.P., et une partie U., même des indépendants et paysans voulaient approuver massivement le cessez-le-feu mais étaient plus ou moins hostiles à l'extension des pouvoirs. A l'exception d'une de ces formations — la plus petite — ils ont décidé tous de voter « Oui » mais en assortissant leur vote de réserves verbales plus ou moins explosives... Le malheur est que ces réserves n'ont pas été décomptées lors du dépouillement et qu'il n'en est pas tenu compte dans l'exploitation politique des résultats ».

Donc, c'est le P.S.U. qui avait vu juste ? Attendez.

« La réaction populaire est d'ailleurs intéressante. Ce qui frappe, en dehors de l'insignifiance des effectifs des partisans avoués ou honteux de l'O.A.S., c'est la croissance des abstentions et, plus encore, des bulletins nuls... La croissance des non-votants porte essentiellement sur ces « abstentions motivées » que sont les bulletins nuls... Cette fois-ci un très grand nombre de ces bulletins nuls portait des inscriptions significatives telles que : « Oui à la paix, Non au pouvoir personnel » qui marquaient la rébellion instinctive des électeurs contre le procédé de la réponse unique à deux questions ».

Parfait, parfait ! Mais pourquoi ne désigner le P.S.U. que par une périphrase ironique et sibylline ? Et surtout pourquoi cette conclusion ?

« Deux groupements de très faible importance l'un et l'autre avaient conseillé le vote nul sous cette forme. Ils auraient tort de déduire de la présence d'un million de tels bulletins une extension de leur doctrine et un accroissement de leur audience. Il était normal que beaucoup d'électeurs aient voulu, même sans recevoir aucun conseil, se délier de l'obligation de la réponse unique ».

Le P.S.U. n'est toujours pas cité — c'était pourtant bien le seul parti politique à avoir préconisé ça, non ? — et c'est spontanément, sans avoir reçu aucun conseil, que par coïncidence les électeurs ont suivi ces consignes en si grand nombre. Nous n'avons jamais prétendu que tous les votes nuls se transformeraient en cas échéant en votes P.S.U. — mais pour ceux qui avaient pensé seuls à une telle réponse, le seul fait qu'elle soit recommandée officiellement par un parti n'a-t-il été d'aucune influence, ne les a-t-il pas assurés de n'être pas isolés ?

P.-L. Thirard.

Le billet de Jean Binot :

LE DAUPHIN

« Ceux qui s'interrogent encore sur la direction que prendra le dada constitutionnel enfonché par M. De Gaulle, nous offrons cette charmante histoire — sans doute inédite.

Nous sommes en août dans le port de Lisbonne. Un navire de guerre français, le Georges-Clemenceau, fait escale. Le monsieur qui se fait appeler le comte de Paris, et qui réside là-bas avec sa petite famille, en profite pour se rendre à bord.

Mais un tel visiteur n'est pas le premier venu, vous pensez ! Pour lui, grand branle-bas : l'équipage est sur les dents et les officiers sur leur traîna — nombre de ceux-ci trouvent la chose plutôt saumâtre mais il faut obéir. Et c'est ainsi que le nommé de Paris, comte de son état, fut reçu en grande pompe à bord d'un vaisseau de la cinquième « république ».

Si cette histoire vous amuse... Et si d'aventure il vous prend fantaisie de monter à bord du Georges-Clemenceau, vous pourrez au moins vérifier si vous avez droit au même accueil.

— Directeur-Gérant : Roger CERAT —

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A. 58-61, rue La Fayette Paris (9<sup>e</sup>)

TEXTES du PROGRAMME

Les éléments du Programme élaborés par le

CONSEIL NATIONAL DU P. S. U.

(30 juin - 1<sup>er</sup> juillet)

sont parus dans le n° 21-22-23 du courrier du P.S.U.

L'exemplaire de 40 pages : 1,50

Paiement à la commande

C. C. P. Tribune Socialiste 582665 Paris.

# Pouvoir personnel et personnalisation du pouvoir

**L**ES raisons qui poussent de Gaulle à vouloir que le président de la République soit désormais élu par le suffrage universel me paraissent assez claires. Il souhaite renforcer les pouvoirs déjà considérables dont il dispose et, du même coup, abaisser encore davantage l'autorité de ce qui subsiste du régime représentatif. Ce sont là deux raisons suffisantes pour nous opposer à son projet car, quoi que nous pensions de l'actuelle Assemblée nationale ou du régime parlementaire traditionnel, nous ne pouvons pas accepter cette évolution vers un système qui ressemble de plus en plus à une monarchie absolue.

Il ne manque cependant pas de gens — et même de gens de gauche — pour nous dire qu'il faut établir une distinction entre le parti que de Gaulle compte tirer de ce nouveau plébiscite et le principe même de l'élection du chef de l'Etat par le peuple. Ce qui est mauvais, lorsqu'il s'agit du général de Gaulle serait excellent s'il était question d'un autre candidat. Car, nous dit-on, la « personnalisation du pouvoir » représente la forme moderne de la démocratie. Conclusion : on a le droit de se montrer réticent à l'égard du nouveau référendum, on ne saurait condamner son objet.

Si nous voulons mener une campagne efficace contre le projet qui va nous être soumis, il nous faut de toute évidence faire la clarté sur ce point. La « personnalisation du pouvoir » n'est nullement une réalité moderne. Rares sont les époques qui ne l'ont pas connue. Le régime présidentiel n'est pas non plus une nouveauté. Les Etats-Unis le pratiquent depuis fort longtemps. Ce qui est « moderne », c'est la façon dont on veut lier le phénomène de la « personnalisation du pouvoir » au maintien de certains mécanismes électoraux.

Dans une période où le développement du capitalisme majore l'importance de la technocratie et réduit celle du Parlement, le besoin se fait sentir de trouver de nouveaux liens entre le peuple et le pouvoir. On pourrait sans doute ouvrir à la démocratie le domaine où le rôle de l'Etat croît avec le plus de rapidité, c'est-à-dire celui de la gestion économique. Mais c'est précisément ce que refusent les classes dirigeantes car, de ce point de vue, la démocratie moderne s'identifierait rapidement avec la démocratie socialiste. Il faut donc trouver autre chose : c'est ainsi qu'on en arrive aux rapports sentimentaux et irraisonnés qui peuvent s'établir entre le « public » et une vedette dont la grande presse, la télévision, le cinéma auront répandu l'image à travers le pays.

On nous dit que les choses sont très différentes quand la vedette est le chef d'un parti. Cela est indiscutable. A la condition, toutefois, que les partis ne soient pas eux-mêmes prisonniers du système des vedettes. Et s'il est vrai que la société capitaliste américaine présente un certain nombre de traits démocratiques, il est non moins certain que la contestation présidentielle est ce qu'il y a, chez elle, de moins démocratique. Il faut lire les récits consacrés aux deux élections du général Eisenhower. Il faut lire aussi le livre que le journaliste White a consacré à la candidature de Kennedy. On voit comment les vieux mécanismes du système américain se sont peu à peu adoptés aux réalités nouvelles du capitalisme. Entre les besoins d'un Etat dont les responsabilités sont de plus en plus considérables sur le plan économique comme sur le plan international, et ceux d'une démocratie de style provincial aux vues étroites et limitées, le président ap-

paraît comme le médiateur indispensable. Il est toujours, en théorie, le représentant de la démocratie, exprimant les volontés du peuple : il est, en fait, l'homme qui couvre de son autorité l'exercice du pouvoir réel par une petite minorité de capitalistes et de managers. Il demeure en principe le chef d'un parti, mais ce parti n'est lui-même qu'un conglomérat de fœdautés locales qui attendent principalement du gouvernement central qu'il les aide à se maintenir dans leur fief. La politique que l'on fera au pouvoir compte moins à leurs yeux que l'obtention de ce pouvoir.

Eisenhower et Kennedy sont choisis non pas parce qu'ils représentent le mieux les idées du parti, mais parce qu'ils sont de très bonnes « marchandises politiques » à vendre au peuple. Mais qui oserait dire qu'en votant pour eux le peuple tranche les vrais problèmes et fixe des orientations claires dont l'Administration n'aura plus qu'à s'inspirer ? En vérité, ici comme ailleurs, la « personnalisation du pouvoir » n'est que la « forme moderne » de la mystification politique.

Voilà pourquoi nous devons nous prononcer à la fois contre le « pouvoir personnel » du général de Gaulle et contre le principe de la « personnalisation du pouvoir ».

Voilà aussi pourquoi nous devons nous hâter d'expliquer quel est le type de démocratie qui correspond aux changements intervenus dans nos sociétés industrielles et que nous pourrions opposer à la fois aux tenants du régime gaulliste et aux nostalgiques de la IV<sup>e</sup> République. Ce sera là, précisément, le thème central des débats qui doivent préparer notre prochain congrès national.

Gilles Martinet.

## De l'antigaullisme de Mollet aux tourments du M.R.P.

**N**ON, décidément, ce référendum ne sera pas tout à fait comme les précédents. Les remous qu'il provoque déjà dans les milieux politiques confirment que la fin de la guerre d'Algérie, comme il était facile de le prévoir, a changé sensiblement les données de la politique intérieure française.

Jusqu'au dernier moment, et contre toute vraisemblance, les leaders des partis autres que l'U.N.R., mais non moins compromis qu'elle avec le régime gaulliste, ont voulu espérer que de Gaulle n'aurait pas recours au référendum pour faire adopter ses projets de révision constitutionnelle. Ils ont été naturellement déçus. Ainsi, dès qu'ont été officiellement annoncées les intentions du Président de la République à la suite du dernier Conseil des ministres, les déclarations ont-elles surgi de tous côtés.

La première constatation que l'on peut faire à ce propos c'est que, cette fois et jusqu'à nouvel ordre, l'U.N.R. paraît totalement isolée.

Sans doute, à la date actuelle, un seul des partis associés depuis 1958 à l'approbation permanente de de Gaulle a-t-il pris officiellement position : c'est la S.F.I.O. Il est même très clair que Mollet cherche à faire le plus de bruit possible pour paraître à la pointe de l'opposition démocratique. « C'est inconcevable, c'est inadmissible », a-t-il affirmé dans le « Populaire ». Il va de soi qu'en raison de ses positions antérieures, cette ferme attitude d'opposant n'est pas toujours confortable. Pour se tirer d'affaire, il joue le sincère naïf dont la bonne foi a été surprise par un vilain fourbe qui avait caché son jeu : « Qui eût pu supposer que le Président de la République puisse mon-

trer un tel mépris de la Constitution qu'il a pour mission essentielle de garantir ? Comment le général de Gaulle, qui s'est si souvent affirmé soucieux de légitimité, qui a de sa main rédigé l'essentiel du texte constitutionnel, a-t-il pu en arriver là ? Je ne peux encore en croire mes oreilles. » Encore ? Voyez donc comme Mollet a le scrupule d'avoir en main des preuves irréfutables.

Quoi qu'il en soit, la S.F.I.O., c'est certain, s'oriente vers le « non ». Elle a d'ailleurs engagé la bataille sur le terrain parlementaire en provoquant un débat au Sénat. On dit aussi qu'elle envisagerait le dépôt d'une motion de censure à l'Assemblée.

Les radicaux ne se prononceront officiellement qu'à leur congrès, qui se tiendra du 27 au 30 septembre. Mais leur président, Maurice Faure, s'est déjà déclaré hostile. Il a parlé énergiquement de « coup de force » (et le 13 mai donc ?). Jusqu'ici aucune voix ne s'est élevée dans son parti pour le contredire.

Les Indépendants, comme toujours, sont divisés et hésitants. Toutefois, certains de leurs chefs de file, comme Paul Reynaud, Bertrand Motte, Edmond Barrachin, ont déjà exprimé leurs « inquiétudes ». Le « Figaro », qui représente généralement assez bien l'état d'esprit des admirateurs de M. Pinay, a traduit ces tourments par un article de son directeur, pourtant peu enclin à s'engager dans les batailles dont l'issue n'est pas connue d'avance.

Reste le M.R.P. Malheureux M.R.P., en proie aux déchirements. Ce sera à coup sûr le parti le plus divisé par cette affaire. Pour l'instant, il s'abrite, pour garder le silence, derrière le fait que les projets gaullistes ne sont pas encore officielle-

ment connus. Mais on peut, sans déformer la réalité, présenter ainsi son cas de conscience : dire « oui », c'est s'engager sans retour dans la fidélité inconditionnelle avec l'U.N.R. ; dire « non », c'est sans doute heurter de front une bonne partie de son corps électoral, alors que les élections législatives sont si proches. Ainsi Etienne Borne penche-t-il pour l'instant vers un « oui-mais », le « oui » tombant dans l'urne, le « mais » ne s'exprimant que dans les articles et discours. Ainsi la pureté de l'intention rectifierait-elle le mal de l'action.

Quelles que soient encore les incertitudes, il est évident que cette fois l'opposition n'aura pas les mêmes limites qu'en 1958 ou dans les autres référendums.

Deuxième constatation : les partis que nous venons d'énumérer ont tendance à situer leur opposition sur le seul terrain de la procédure. De Gaulle, disent-ils, viole la Constitution qu'il a lui-même fait adopter. C'est incontestable. Mais quelle autorité morale peuvent-ils avoir pour le soutenir ? Fallait-il attendre 1962 pour tirer cette conclusion ? L'évolution du régime, qu'ils dénoncent aujourd'hui, n'était-elle pas nécessairement inscrite dans les événements de 1958 ? Votre sursaut démocratique, leur dira-t-on à juste titre, est bien tardif.

On ne saurait en effet fermer les yeux sur une évidence : la force de de Gaulle, en cette affaire, sera le discrédit dans lequel il a su faire progressivement tomber la plupart des partis qui semblent devoir maintenant s'opposer à lui et, avec eux, les institutions représentatives. Il n'est pas douteux que pour une grande partie de l'opinion le référendum d'oc-

tobre sera une épreuve de force contre les partis traditionnels. De Gaulle, c'est clair, a voulu qu'il en soit ainsi.

Bien entendu, reconnaître ce fait ne nous incite nullement à perdre de vue qu'au-delà de cet enjeu il y en a un autre : de Gaulle s'attaque non seulement aux partis traditionnels, incarnés par tels ou tels hommes, chargés d'un passé bien connu, mais aussi à la notion même de parti politique et, plus loin encore, à toute forme de représentation populaire.

Pour conclure cette revue des réactions suscitées par les projets de révision constitutionnelle, signalons que de Gaulle a obtenu, outre l'appui de l'U.N.R., une bonne caution démocratique : celle du comte de Paris.

Pierre Luquet.

### La Ligue des Droits de l'Homme communique :

Le Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme s'est réuni le 17 septembre 1962 sous la présidence de M. Daniel Mayer. Devant les intentions prêtées au président de la République, il tient à affirmer dès maintenant son hostilité de principe à l'élection d'un président de la République au suffrage universel, spécialement dans le cadre d'une Constitution aux termes de laquelle il est irresponsable, et qui lui permet de dissoudre à sa volonté l'Assemblée nationale.

(Résolution adoptée à l'unanimité.)

# A L'OPPOSÉ DE LA "GRANDEUR" L'ÉCOLE INDIGENTE

EN vérité, depuis que la France a confié à un képi le soin de ses destinées, on ne peut aborder la rentrée des classes sans évoquer du coup le cortège lamentable des déficits, des carences, des désordres, des incohérences et des mensonges.

Certes, la situation du double point de vue des locaux et des maîtres ne fut jamais florissante, ni seulement convenable depuis quinze ans et plus, et cela, les défenseurs de l'école publique — élus républicains et enseignants — le dénonçaient avec opiniâtreté. Mais le régime gaulliste a hissé le drapeau à son plus haut degré, question de grandeur sans doute ? De sorte qu'à présent, le mal ne saurait être conjuré sans une

contre-vérité. Il faudra d'ici trois ou quatre semaines dénombrer par dizaines de milliers ceux qui auront vu se fermer devant eux les portes des établissements d'enseignement technique ! Dans l'enseignement classique et moderne, les classes surchargées resteront la règle et, dans l'enseignement du premier degré, la dernière trouvaille s'appelle classes volantes. A défaut de solutions honnêtes, on lance des formules à l'emporte-pièce.

L'épanouissement intellectuel ? Autre formule creuse quand on veut bien se souvenir que, cette année, un maître sur trois sera un contractuel (ce qui ne veut pas dire que l'on aura des maîtres, autant qu'il en faut) et ce contractuel,

PAR  
JEAN-FRANÇOIS DAZY

mobilisation vigoureuse de l'opinion publique ; il ne semble pas, hélas ! qu'on y soit enfin parvenu.

Que les titres à la une des grands quotidiens soient là-dessus plus ou moins chargés de sens (« Rentrée des classes : 16.372 classes nouvelles. » « Rentrée des classes : un Français sur quatre prend le chemin de l'école »), bien sûr, la soumission au pouvoir commande l'optimisme... Il reste que le contenu des articles, même celui du « Figaro », révèle par plus d'un trait les aspects désastreux ou aberrants du retour aux études de dix millions et demi d'enfants et d'adolescents, de ceux dont M. de Gaulle tient à dire de temps à autre qu'ils ont l'avenir devant eux.

On a ironisé ces jours-ci sur le fait que nous en sommes au septième ministre de l'Information depuis le coup d'Etat du 13 mai — stabilité oblige ! — M. Sudreau n'est, lui, que le cinquième ministre de l'Éducation nationale, et il est non moins réel que le budget de la guerre augmente en 1963 de cent milliards d'anciens francs, et non le sien. Pareille notation est révélatrice à elle seule de la sollicitude que répartit le pouvoir entre ses militaires et ses écoles ; elle illustre à merveille les propos tenus par le chef de l'Etat devant les officiers de la nouvelle armée allemande.

Au demeurant, l'euphorie est de rigueur. Écoutons M. le ministre : « L'Éducation nationale met un point d'honneur à accueillir tous les élèves. Les difficultés de la rentrée sont provoquées par un épanouissement intellectuel général... » Ah ! qu'en termes choisis ces choses-là sont dites, et de quelle couronne d'honneur ceindraient-elles les tempes ministérielles, si seulement c'était vrai !

Accueillir tous les élèves ? Première

peu ou point qualifiés, apprendra son métier sur le tas, c'est-à-dire au détriment de ses élèves et de lui-même.

M. Sudreau, qui vient tout droit de la Construction, sait au moins qu'il en est des classes comme des habitations : pour en disposer, il faut les avoir bâties, et bâties en temps utile. Compte tenu des crédits dont il dispose, et quelque allègement qu'il apporte à l'emploi de ces crédits, il ne fera point de miracles ; il nous reparlera en octobre 1963 de classes volantes — lui ou un autre.

En ce qui concerne le recrutement et la préparation des maîtres, le résultat restera dérisoire tant que ce régime durera, tant que le gouvernement ne voudra pas admettre que les enseignants sont l'avenir de la nation, tiennent en leurs mains l'avenir de toute nation, eux, et non pas les banquiers et les militaires.

Telles sont les réalités, décevantes et inquiétantes, qui donnent à la rentrée des classes 1962 son caractère authentique. On peut bien nous parler après cela de travaux scientifiques dirigés et de cours de technologie dans l'enseignement des lycées classiques et modernes, quand les classes manquent, quand les professeurs manquent et que toutes ces réformatives sur le papier ne traduisent que le verbalisme et l'impuissance.

S'il est vrai qu'un peuple a le gouvernement qu'il mérite, il a, de la même façon, et par le gouvernement qu'il se choisit ou qu'il tolère, l'école et l'université qu'il mérite. Seulement, il lui faut prendre garde d'une civilisation mercantile, capable de fabriquer des marchands et des amateurs de coup d'Etat plutôt que des éducateurs, c'est toute une jeunesse qui en subira, d'ici dix ans, le poids, le néant et la stupidité.

# QUA ENFA

ON mène actuellement grand bruit autour de la réforme de l'enseignement que certains admirent comme l'œuvre démocratique d'un régime dont tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il ne l'est pas. Cela ne doit pas nous faire oublier qu'un projet de réforme sommeille depuis 1945 dans le tiroir où l'a enfoui M. Naegelen : ce lui établi après deux ans de labeur par la très officielle commission Langevin-Wallon. Pourquoi n'a-t-il pas été appliqué ? Non pas tellement parce que trop coûteux en période de guerre coloniale (l'école publique, laïque, gratuite et obligatoire a bien vu le jour dans une époque d'opérations coloniales), mais parce que véritablement démocratique. Il mettait à bas les lycées napoléoniens réservés à la bourgeoisie et l'école primaire accordée au peuple pour mettre sur pied un enseignement unique offrant pour la première fois des chances égales à tous sans critère de classe.

Quelles structures voulait-il mettre en place ? L'obligation scolaire de 6 à 18 ans et trois cycles d'enseignement : le premier de 7 à 11 ans, le deuxième de 11 à 15 ans (cycle d'orientation), le troisième de 15 à 18 ans (cycle de détermination).

Dans le premier cycle (7-11 ans), le même enseignement devait être commun à tous les enfants.

Dans le deuxième cycle ou cycle d'orientation (11 à 15 ans), l'enseignement était en partie commun, en partie spécialisé, l'enseignement commun rassemblant tous les enfants (des sections distinctes ne pouvant être constituées que pour tenir compte de la diversité entre les dispositions scolaires des enfants), l'enseignement spécialisé comportant un choix d'activités permettant d'éprouver les goûts et les aptitudes des enfants.

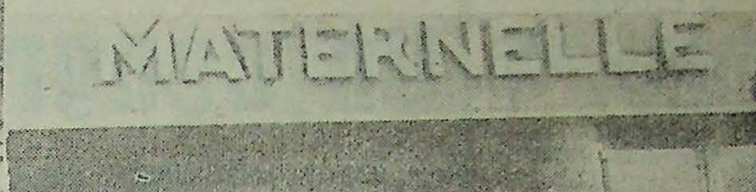
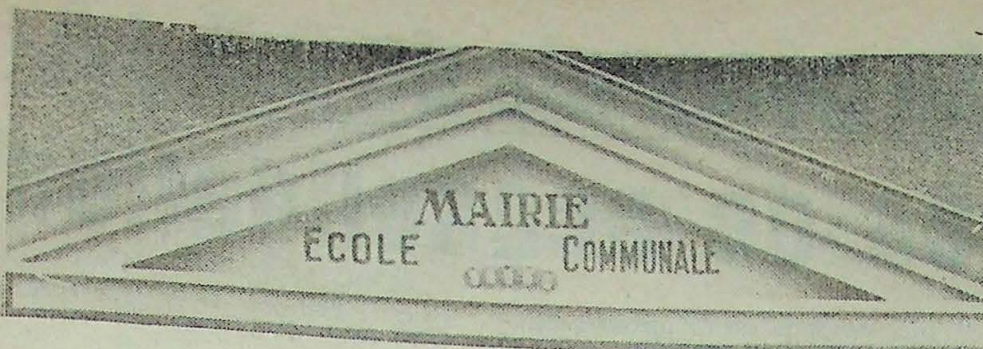
Point essentiel (et qui sera repris avec moins d'ambition par le projet Billières, qui échoua lui aussi en 1958), le rapport affirme : « Tout enfant doit pouvoir être mis à l'épreuve d'une option quelconque. Il est indispensable que toutes les options figurent dans le même établissement avec l'enseignement commun. »

## Section d'apprentissage ou section professionnelle

A la fin du cycle d'orientation, le projet dirige les enfants soit vers une section pratique d'apprentissage, soit vers une section professionnelle formant des techniciens, soit vers une section théorique préparant aux études supérieures, le passage restant possible entre ces diverses sections.

La commission Langevin-Wallon, observant que « la gratuité inscrite dans les textes serait un leurre si on la limitait à la suppression des frais d'études sans s'inquiéter des conditions et des moyens de vie des élèves et des étudiants », préconisait « un régime nouveau et plus réaliste pour l'attribution des bourses ». « L'allocation d'un présalaire au troisième cycle », c'est-à-dire aux élèves de 15 à 18 ans, tous soumis à la scolarité obligatoire. La commission affirmait enfin : « Si l'on considère enfin l'étudiant comme un travailleur, qu'il est en réalité », il faut qu'on lui attribue un salaire en rapport avec les services qu'il rend et qu'il est appelé à rendre à la collectivité ».

La commission trouve « juste de donner aux maîtres une situation matérielle et morale en rapport avec leur valeur technique et humaine et la place éminente qu'ils tiennent dans la vie nationale ». Elle met fin aux mauvaises querelles entre instituteurs et professeurs : « A l'ancienne distinction entre maîtres du primaire et maîtres du secondaire est substituée la distinction entre maîtres de matières communes et maîtres de spécialité. » « Futurs maîtres de matières communes et de spécialités suivent les cours dans les mêmes établissements jusqu'à 18 ans. » « Les uns et les autres, après leur baccalauréat »



(Elie KAGAN)

# ND LE GAULLISME NTE UNE REFORME

## Deux arguments

L'opposition à la réforme gaulliste de l'enseignement peut se voir opposer deux arguments : cette réforme a le mérite d'exister ; le projet Langevin-Wallon, trop beau pour être vrai, serait utopiste.

Or la réforme entamée par le régime gaulliste se voit elle-même refuser les moyens d'existence : à une enquête du S.N.I., 504 C.E.G. ruraux ont répondu qu'il leur manquait 391 locaux et 189 C.E.G. urbains qu'il leur en manquait 200 ; « Le Monde » annonce un déficit de professeurs titulaires atteignant 35 % en mathématiques. On pourrait croire que pour pallier cet état de fait et pour répondre aux besoins nouveaux créés par l'afflux de 500.000 élèves supplémentaires, le budget de 1963 soit particulièrement généreux : il passe, pour l'équipement de l'Education nationale, de 2,3 milliards à seulement 2,75 (dans le même temps, et malgré la fin de la guerre d'Algérie, les dépenses militaires passent de 17,29 à 18,55).

A écouter les pieuses déclarations de fidélité à l'« esprit » de tel ou tel aspect particulier, les références les présentant comme un idéal somptueux, on pourrait accepter l'idée que le projet Langevin-Wallon, bien que vénérable, soit irréalisable. Qu'en est-il ? N'oublions pas que ce projet a été établi dans le contexte de la Libération, c'est-à-dire dans une situation économique où tout le monde n'allait pas chanter les joies de l'expansion. Ce projet est le fruit du labeur assidu d'une commission officielle qui fonctionna deux ans. La diversité des membres de la commission atteste qu'elle n'avait pas pour but de mettre en cause la structure capitaliste de la société, leur qualification, les responsabilités de tous ordres dont ils étaient investis par ailleurs sont garants de leur sérieux. La commission présidée par Langevin puis par Wallon comprenait M. Pieron, Mlle Cabane, MM. Canonge, Coornaert, Durry, Febvre, Gal, George, Grandjean, Janets, Lavergne, Parodi, Renaudeau, Senèze, Teissier, Voguet, Weiler, Bayet, Auger, Monod, Le Rolland, Barrée, Cornu, Beslais et Mme Scler.

La commission avait eu le réalisme de prévoir des délais d'application. Selon ses prévisions, l'ensemble de la réforme aurait dû être en place en 1951 ou 52.

## Difficulté à mettre sur pied un programme constructif

Avons, alors que la gauche a pour le moins de la peine à mettre sur pied un programme constructif commun à opposer au gaullisme, que l'accord pourrait aisément se faire dans le domaine de l'enseignement pour la popularisation du projet Langevin-Wallon. Il présente de nombreux avantages : réellement démocratique, attaché au contexte de la Libération, d'un caractère officiel et, même si c'est de façon insuffisante, il est déjà connu puisque tous y font de pieuses références. Ajoutons que toute élaboration d'un autre projet ne pourrait pour l'instant rassembler un éventail aussi large que celui de la commission Langevin-Wallon.

Pour être popularisé, il faudrait à tout le moins que militants et enseignants, non contents d'en parler beaucoup, prennent le temps d'en prendre connaissance : c'est d'ailleurs d'une lecture facile (1).

Quant à la réforme gaulliste en cours d'application, les controverses actuelles entre syndicats (controverses dont le sens véritable

(1) On peut se procurer le projet de réforme Langevin-Wallon à l'Union Française Universitaire, 2, rue de l'Élysée, Paris (8<sup>e</sup>), pour la somme de 2 NF 45, port compris.

ne peut être saisi que si l'on considère qu'elles ne sont que l'écho d'intérêts particuliers habilement opposés) ne doivent pas nous masquer, comme l'a si justement observé le professeur Clause, qu'en régime capitaliste « l'enseignement n'a pas pour objet d'élever le peuple à la conscience de sa valeur humaine... essentiellement et délibérément utilitariste, il s'efforce de répondre aux exigences minima d'une économie basée sur le rendement ; sa générosité ne dépasse pas les limites d'un calcul ».

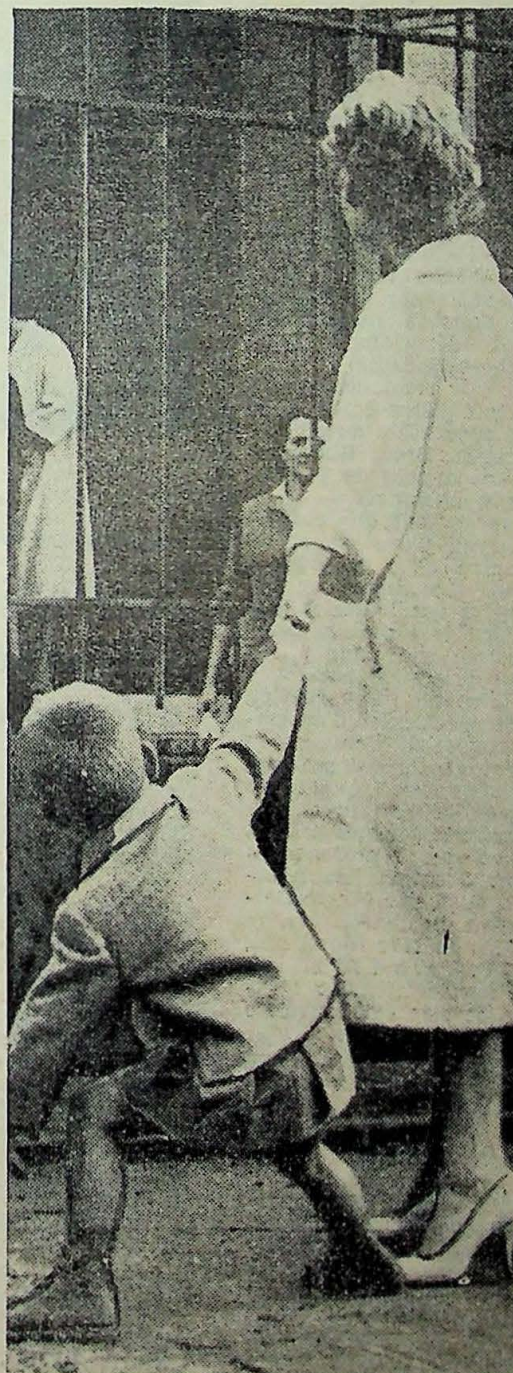
G. Deville-Cavelin.

## Une sélection suivant des critères

Une fois secouée la poussière qui recouvrait le projet de la commission Langevin-Wallon, voyons ce que la réforme gaulliste réalise.

Elle assure la sélection suivant des critères de classe : aux enfants de la bourgeoisie, enseignement long et lycéen ; aux enfants du peuple, enseignement court et C.E.G. Lycées et C.E.G., ne serait-ce que par leur implantation géographique, ne s'adresseront pas aux enfants des mêmes classes sociales. Il existe bien un cycle d'observation (6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>), mais il est implanté dans chacune des deux sortes d'établissements : l'une et l'autre essayeront de garder leurs meilleurs éléments et d'éliminer les moins bons. De toute façon, même si cette orientation n'était pas un leurre, elle serait bientôt rendue inefficace par les médiocres possibilités d'absorption des lycées. D'autre part, lycées et C.E.G. dispensant tous les deux un enseignement secondaire ne bénéficieront pas des mêmes possibilités en locaux, matériel, secrétariat. Le maintien dans le cadre strict des lycées des seules sixièmes classiques (alors que l'uniformisation des programmes est décidée pour toutes les autres classes du premier cycle) permettra la sélection d'une « élite » administrative et politique. Il ne semble pas, aux dernières nouvelles, que la prolongation de la scolarité obligatoire et la « démocratisation » doivent s'assortir d'une amélioration du système des bourses et de l'instauration d'un présalaire : on a seulement fait preuve de largesse, en imposant une baisse de 10 % sur les livres scolaires. Quant aux enseignants, on n'améliore pas leur condition d'une façon qui permette de régler le problème de leur recrutement : chacun se voit proposer, à titre de « promotion », d'enseigner dans le degré supérieur en gagnant un peu plus que ce qu'il touchait auparavant, mais notablement moins que celui auquel il succède. Il est vrai que certains y trouvent momentanément leur avantage, mais le moindre résultat n'est pas la balkanisation de la fonction enseignante et les heurts entre catégories ainsi créées.

La Fédération de l'Education nationale étant organisée en syndicats respectant les divers ordres d'enseignements, il est évident que le pouvoir, en bousculant les structures et en opposant les intérêts catégoriels, allait semer quelque discorde. Ne nous y trompons pas, tout ce qui risque d'affaiblir la Fédération de l'Education nationale en créant des oppositions entre les syndicats qui la composent et en favorisant l'essor de syndicats concurrents (S.G.E.N., syndicat des directeurs, etc., dont l'importance, jusqu'à présent, était pratiquement nulle) ne peut nous laisser indifférents à plus d'un titre : non seulement la F.E.N. est actuellement la pièce maîtresse de la défense de l'école laïque, mais c'est aussi le seul endroit où le droit de tendance soit reconnu (ce qui permet d'avance que de rassembler les militants qui s'éparpilleraient entre C.F.T.C., C.G.T. et F.O. : la quasi-totalité des enseignants est syndiquée). De plus, nous ne pouvons oublier les positions courageuses prises en mai 58 et le rôle de liaison joué avec l'U.N.E.F. dans les actions unitaires à propos de l'Algérie.



(A.D.P.)

De toute façon, il n'est pas d'accord pour aller à l'école.

En page 7 : Un appel du C.N.A.L. à l'occasion de la rentrée

Week-end d'études

Les fédérations de Seine-Banlieue et de Paris organisent en commun, dans la vallée de Chevreuse, un week-end d'études consacré à

« PARIS ET SA REGION » les 29 et 30 septembre 1962

Au programme :

- brève histoire de Paris ;
- la région parisienne d'aujourd'hui ;
- logement et urbanisme ;
- problèmes de l'action municipale ;
- le P.S.U. à Paris et en banlieue.

Les inscriptions sont reçues aux secrétariats des deux fédérations, 8, rue Henner, Paris (9<sup>e</sup>).

Elections sénatoriales

Dimanche 23 septembre a lieu le renouvellement d'un tiers du Sénat, qui vise les départements en tête de l'ordre alphabétique, jusqu'à l'Indre compris.

L'événement, on s'en doute, étant donné l'évolution du régime, ne présente pas un intérêt politique capital. Il est peu probable, malgré la proximité du référendum, que la compétition aboutira à des grands changements.

Le P.S.U. cependant, bien que peu implanté, en raison de sa jeunesse, dans le corps électoral qui élit le Sénat ne sera pas absent de la lutte. Il présente un certain nombre de candidats, notamment dans les Côtes-du-Nord, les Ardennes, le Gard, le Gers, le Finistère. Pour nos camarades il s'agira avant tout de saisir cette occasion pour faire jouer au P.S.U. le rôle qui est le sien dans les batailles politiques de ce genre : travailler au regroupement de toutes les forces de gauche sur la base de la lutte contre le régime gaulliste.

Une nouvelle brochure

Sur ce thème s'était déroulé à Villeurbanne le 13 mai dernier une journée d'étude régionale sur les problèmes syndicaux dans la métallurgie, organisée par les fédérations du Rhône, de l'Isère et de la Loire.

Une brochure qui rend compte de cette journée vient d'être éditée (1,50 NF auprès de la fédération du Rhône, maison des sociétés, Bron, Rhône et pour les Parisiens auprès de P. Belleville du Bureau national).

Cette brochure se veut une contribution à ce travail d'analyse et de recherche entamée avec la journée d'étude de mai. Le thème en est l'examen des luttes syndicales et leur prolongement dans la signature d'accords d'entreprise, ceci pour 3 des principales entreprises régionales : Merlin-Gerlin, Neyrpic et Berliet, examen suivi d'une réflexion d'ensemble sur la stratégie patronale et la stratégie ouvrière et d'une large discussion sur les perspectives et les moyens de reprendre l'offensive.

A cette intéressante journée prirent part notamment des représentants des sections des 3 entreprises nommées plus haut, ainsi que Pierre Belleville, du Bureau national, André Garnier du C.P.N. et Mar Serratrice, également du C.P.N. et qui fit un important exposé sur le thème « stratégie patronale et stratégie ouvrière vues à travers la métallurgie ».

Réunion à ARRAS le 29 Septembre

La section d'Arras du P.S.U. organise le samedi 29 septembre, à 20 h. 30, salle des Concerts, à Arras, une grande réunion publique avec la participation d'Edmond Depreux, secrétaire national du parti. La section invite ses adhérents et sympathisants à assister nombreux à cette réunion.

Le lendemain, dans la même salle, à partir de 9 h., se tiendra le congrès fédéral du Pas-de-Calais. La fédération espère que tous ses adhérents auront à cœur de participer à ce congrès.

PETITES ANNONCES

Camarade israélien du Mapan désire entrer en relation avec membre du P.S.U. pour échange de vues sur problèmes sociologiques de la société antique du Moyen-Orient.

Ecrire au Secrétariat national.

L'Assemblée générale du C.N.J.A.

Un congrès de consolidation

QUATRE cents militants et responsables ont participé au VIII<sup>e</sup> Congrès du C.N.J.A. les 12 et 13 septembre. L'assistance de hauts fonctionnaires, de leaders d'autres organisations agricoles ou syndicales plus nombreuses qu'à l'accoutumée, a montré l'audience sans cesse élargie du Centre. Niveau d'âge très bas des participants, ambiance de travail, enthousiasme réfléchi caractérisant l'assemblée. La différence avec d'autres congrès agricoles saute tout de suite aux yeux : il s'agit de paysans authentiques et non pas de gros propriétaires fonciers qui n'ont que fort peu l'habitude de peiner sur la terre : au C.N.J.A. le syndicalisme n'est pas encore une profession lucrative. Le Congrès a été centré autour de trois rapports : le Rapport général à vocation économique et sociale, présenté par quatre rapporteurs spécialisés, le Rapport d'activité, plus « politique » et enfin la présentation du thème d'étude pour la prochaine année, qui porte sur la commercialisation des produits agricoles.

Je n'ai pas la place pour rendre compte des quatre rapports économiques (1) d'une qualité fort inégale par ailleurs. Je soulignerai cependant le grand intérêt du plus important d'entre eux : intitulé « l'organisation de la production » et présenté par le vice-président du C.N.J.A., J. Gonnet. L'auteur part de la constatation que l'agriculture française est placée sous le double signe du IV<sup>e</sup> Plan et de la mise en œuvre de la politique agricole commune. Or, l'Europe est en passe de devenir elle aussi exportatrice, si bien que les perspectives de débouchés intereuropéens sont beaucoup moins prometteuses qu'on ne le pensait de prime abord. Ce fait survient au moment où l'agriculture française connaît une véritable mue dans le cadre du néo-capitalisme, qui se marque par l'accaparement des terres par des non-exploitants, la concentration de grosses exploita-

tions et l'intégration de type industriel. La rentabilité qui est le souci primordial des nouveaux « investisseurs » risque d'aggraver encore les disparités régionales non seulement sur le territoire national, mais encore à travers l'Europe des Six, au bénéfice de quelques régions privilégiées. Cette perspective, le C.N.J.A. la refuse, il propose en conséquence une localisation régionale de la production. Le rapporteur, à cet égard, se livre à une critique fort pertinente de la politique agricole menée jusqu'ici, dont le caractère global et dirigiste a surtout favorisé les productions végétales (blé, betteraves, vigne) sur la pression de puissants lobbies.

Le rapport, en conclusion, réclame un certain nombre de mesures qui mèneront à une « croissance équilibrée » : établissement de comptabilités économiques régionales, puis des plans régionaux. Pour ce faire, on utilisera des moyens puissants d'incitation : crédits et investissements accordés sélectivement, soutien des marchés dans un cadre régional. Enfin, pour donner aux agriculteurs les moyens de lutter contre le néo-capitalisme, il est nécessaire de promouvoir un statut de l'entreprise (distinguant propriété foncière et propriété d'exploitation), un statut de l'intégration tout en renforçant la coopération agricole et en développant l'économie contractuelle en agriculture ; d'autre part, une réforme de la fiscalité devrait faire payer les exploitations de type capitaliste.

Ces mesures devront combattre en même temps le « sous-emploi » en agriculture qu'un second rapport analyse et qu'il chiffre au minimum à 1.500.000 travailleurs. La solution du C.N.J.A. peut donc être résumée par la formule qui était inscrite au-dessus de la tribune : « Oui au progrès, non à la prolétarisation ».

Le rapport d'activité présenté par le Secrétaire général Michel Debatisse, a revêtu un caractère peu politique. Il a insisté tout particulièrement sur la loi complémentaire qui donne des « satisfactions partielles, mais réelles » et a analysé les points de désaccord de son organisation avec le texte promulgué. Il a abordé ensuite les prises de contact du C.N.J.A. avec les centrales ouvrières « libres » (c'est moi qui mets les guillemets), en particulier avec la C.F.T.C. Enfin, il a expliqué la participation des jeunes agriculteurs au Colloque sur la Planification en mars ; à ce sujet, Debatisse expose pourquoi le C.N.J.A. soutient la proposition de créer un « Sénat économique et social ». Enfin, il souligne que le C.N.J.A. entretient de bons rapports avec la branche aînée du syndicalisme et les autres organisations agricoles, notamment la coopération.

Il faut bien reconnaître que ce rapport est demeuré modérément critique, la définition des liens plus étroits avec les centrales ouvrières (dont on écarte la C.G.T. !) a soulevé quelques critiques. A l'égard du pouvoir, le C.N.J.A. ne se prononce pas publiquement. La réception du ministre de l'Agriculture a bien montré l'ambiguïté des positions du Centre, si l'allocation d'accueil de M. Deneux, exagérément flatteur, a soulevé quelques sifflets dans la salle, Pisani n'en a pas moins été écouté avec sympathie, il est vrai qu'il s'est montré très habile sans pourtant rien promettre. Incontestablement, le C.N.J.A. accorde encore du crédit, au moins publiquement, au gouvernement ; il semble sur ce point que la critique des velléités ministérielles depuis 1960 et une claire perception des limites de l'action du régime ne sont qu'à peine ébauchées.

En conclusion, ce VIII<sup>e</sup> Congrès a marqué le dynamisme de l'organisation jeune dans la lutte quotidienne. Les rapports sur l'organisation de la production et le sous-emploi révèlent de bonnes analyses économiques ; mais, sur le plan stratégique et de la ligne politique, trop d'ambiguïtés demeurent que le vocabulaire employé aggrave encore. Il semble que les dirigeants du Centre aient voulu consolider leur travail et voir si la base suivait ; il s'agit maintenant d'aller plus loin, car la réalité impose des solutions autrement radicales.

(1) Nos lecteurs trouveront un résumé de ceux-ci dans le numéro de septembre de « Jeunes Agriculteurs » ; dans le même numéro, une intéressante mise au point sur l'affaire Gabin.



Le 8<sup>e</sup> Congrès du C.N.J.A. (A.D.P.)

Pour le succès de la conférence nationale d'action économique

La Conférence nationale d'Action économique se tiendra les 29 et 30 septembre prochain (Maison des syndicats, salle Poulmarch, 8, avenue Mathurin-Moreau, Paris (19<sup>e</sup>)).

Cette conférence, qui sera importante pour le développement du P.S.U. dans les entreprises, doit être un succès. Il est nécessaire que les responsables de groupes d'entreprise et les camarades ayant des responsabilités syndicales, tant dans le secteur privé que dans le secteur public, y participent. Il importe d'autre part que chaque fédération soit représentée.

En effet, quels que soient l'entreprise ou le syndicat dans lesquels ils militent, nos camarades doivent avoir des préoccupations communes, une stratégie commune, étant entendu qu'ils disposent d'une entière liberté tactique pour faire triompher par le jeu de la démocratie syndicale des positions conformes aux conceptions essentielles du P.S.U. sur le plan politique, économique et social.

Pierre Belleville, membre du Bureau national, présentera un rapport sur la stratégie économique du Parti. La question des accords d'entreprise revêt en particulier une grande importance dans les secteurs les plus avancés de l'économie.

Je ferai par ailleurs un exposé sur la question des rapports partis-syndicats, exposé basé sur les expériences françaises et étrangères. Si nous rejetons la théorie léniniste du syndicat « courroie de transmission », si une formule de type « travailliste » semble d'autre part inapplicable en France, la stratégie du Front socialiste basée sur une action commune

des partis de gauche et des syndicats, collaborant sur un pied d'égalité en vue d'atteindre certains objectifs, paraît seule réaliste. Il reste qu'elle implique un certain engagement politique des syndicats soucieux de s'orienter vers une démocratie socialiste, alors que les tenants d'une nouvelle « III<sup>e</sup> Force » songent au contraire à utiliser les syndicats pour constituer une coalition visant à la restauration de fait de la IV<sup>e</sup> République.

La Conférence désignera plusieurs commissions chargées d'étudier ses problèmes et de faire des propositions concrètes en vue du prochain Congrès national du P.S.U.

Maurice Combes.

NECROLOGIE

La Fédération de Loire-Atlantique, vient de perdre un de ses meilleurs militants en la personne de Francis Chatellier, décédé le 2 août, à l'âge de 42 ans, après une pénible maladie.

Que sa femme et ses quatre enfants veuillent bien croire, en cette douloureuse circonstance, à nos sentiments profonds de fraternité et de solidarité.

P.S. — Pour aider sa femme et ses quatre jeunes enfants, la Fédération de L.-A. organise une collecte. Les fonds peuvent être adressés à Jacques Dulac-Cavalin, 2, rue Watteau, Nantes. C.C.P. Nantes 2-30.

● Notre camarade Joseph Linder, ancien secrétaire fédéral de la Moselle et secrétaire de la section de Metz, vient d'avoir la douleur de perdre sa femme.

Nous lui adressons l'expression de notre sympathie douloureuse.

## LES ÉLECTIONS ALGÉRIENNES CONSACRENT LE SUCCÈS DU BUREAU POLITIQUE

**D**ES élections algériennes, qui ont eu lieu jeudi 20 septembre, on peut dire qu'elles marquent la fin d'une dangereuse crise qui a duré tout l'été et qu'elles ouvrent la voie pour un travail constructif, mais qu'évidemment elles laissent subsister d'immenses difficultés.

La composition des listes, comme le fait que les élections aient enfin lieu, consacrent la victoire de Ben Bella et du bureau politique constitué à partir du « groupe de Tlemcen ». Victoire sur qui ? Sans doute contre des adversaires fort divers, dont la principale faiblesse a été qu'ils n'étaient pas tous inspirés des mêmes mobiles : les hommes du G.P.R.A., la Willaya IV, la fédération de France, etc. Comme nous l'avions prévu ici-même, ce qui a incontestablement joué en faveur du bureau politique, c'est la lassitude des masses populaires.

Celles-ci souhaitaient avant tout qu'une autorité s'installe enfin, que le travail constructif puisse commencer et que soit terminée une période d'incertitude où il était bien difficile de distinguer les rivalités de personnes ou de clans des divergences politiques réelles.

De fait, ce qui est incontestablement positif dans le règlement intervenu, c'est que le « Willayisme », dénoncé il y a peu de temps par Ben Khedda, s'il n'est certainement pas entièrement liquidé, a cependant été atteint et placé en position d'infériorité. On peut dire en somme qu'à partir du moment où les élections ont eu lieu, où l'Assemblée va se réunir, où un gouvernement va être mis en place, rien n'est réglé, mais qu'une situation nouvelle est créée, à partir de laquelle il devient possible de chercher un règlement aux problèmes qui se posent.

Quels sont ces problèmes ? On peut dire qu'en gros ils sont de deux ordres.

Il y a d'abord, pour les nouveaux dirigeants, à asseoir leur autorité et à mettre en route un minimum d'activité économique, à faire fonctionner tant bien que mal une administration. Il est vraisemblable qu'étant donné la lassitude provoquée par les dissensions de l'été, tout progrès dans ce domaine, si faible soit-il, constituera un succès des hommes au pouvoir et contribuera à leur consolidation.

Il y aura en même temps des problèmes politiques et, dans une certaine mesure, psychologiques. Il ne fait pas de doute que les conflits de juillet et d'août, l'élimination de certains hommes et de certains groupes des listes électorales, les difficultés non encore résolues, semble-t-il, avec la fédération de France du F.L.N. ou avec l'U.G.T.A. et l'U.G.E.M.A., auront des prolongements soit à l'Assemblée, soit plus encore au sein des organismes à partir desquels sera constitué un F.L.N. nouveau, organisé pour la construction de l'Algérie indépendante et non pour la lutte armée dans la clandestinité.

On peut dire en somme que le succès du bureau politique et l'organisation par lui des élections algériennes n'auront été une étape décisive que si, à partir de là, se trouve réalisée une unité large et durable autour des nouveaux leaders de l'Algérie et si ceux-ci ne sont pas paralysés dans leur action de gouvernants par les séquelles de la crise qui a suivi la proclamation de l'indépendance.

P. F.

### BULLETIN D'ADHESION

Nom .....  
Prénom .....  
Adresse .....

déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche.  
(Bulletin à retourner au siège du P. S. U., 3, rue Henner, Paris (9<sup>e</sup>)).

# PAS SOUS LE DRAPEAU DE LA IV<sup>e</sup>, MAIS PAS SOUS LE DRAPEAU DE LA V<sup>e</sup> NON PLUS

**D**ANS France-Observateur du 13 septembre, Philippe Viannay, qui fut quelquefois mieux inspiré, s'en prend avec fougue à la IV<sup>e</sup> République mais, emporté par son élan, tombe dans l'apologie, indirecte peut-être et inconsciente vraisemblablement, de la V<sup>e</sup> République.

Il ne serait sans doute pas nécessaire de relever cette erreur d'un homme proche de nous, si elle ne se situait dans un contexte plus général d'adaptation de la gauche aux idées antidémocratiques et technocratiques qui fleurissent sous le régime gaulliste. Remarquons d'abord que Philippe Viannay a une curieuse façon de retracer l'histoire de la IV<sup>e</sup> République, ce qui l'amène à affirmer : « Et ceux qui essayèrent de bâtir une IV<sup>e</sup> République sans de Gaulle s'étaient préalablement laissés enfermer par lui dans une situation inextricable et n'étaient plus des enfants mineurs et orphelins. »

### De curieux oublis

Curieuse façon d'oublier les grandes luttes ouvrières de 1947 et 1948, la naissance de la guerre froide et de la troisième force, faits qui furent autrement décisifs pour l'évolution de la IV<sup>e</sup> République que le départ du général de Gaulle en 1946. On a un peu trop l'impression que Philippe Viannay se laisse fasciner par « le grand sorcier », en acceptant sa façon d'interpréter notre histoire depuis 1945.

C'est ainsi qu'on ne peut lire sans un sursaut d'indignation cette phrase digne des meilleurs gaullistes de gauche : « Et c'est un autre homme à l'imagination renouvelée qui réapparaît en 1958 et qui dégage des liens qu'il avait laissés s'enchaîner en 1945 (?), rebâtit son pouvoir en l'accrochant aux nouvelles réalités », on est presque amené à conclure, en somme, que ce sont les grands hommes qui font l'histoire et que tout ce qui s'est passé entre 1945 et 1958 n'a qu'une importance historique très relative.

S'agit-il de notre part d'une interprétation trop hasardeuse ? On peut se le demander, car Philippe Viannay écrit lui-même : « Entre 1947 et 1958, il n'y avait plus de démocratie que formelle. Pour tenter d'agir, il fallait en être », c'est-à-dire aliéner sa liberté et appartenir à l'une des boutiques qui se partageaient le pays. Il restait aux hommes libres à agir en corsaires en jouant d'une force sur l'autre. »

### Des attaques dangereuses

Le « corsaire » Philippe Viannay oublie en l'occurrence que la IV<sup>e</sup> République, et cela malgré les tenants du système (de Mollet à Pinay) était obligée de laisser une certaine liberté d'action aux masses populaires, mal utilisée certes, mais incomparablement plus grande qu'aujourd'hui. Il oublie ou ne veut pas voir que la « conquête » essentielle de la IV<sup>e</sup> République (aux yeux des classes dominantes) a été de museler presque complètement l'expression populaire (droit de réunion, de manifestation, d'expression écrite, etc.), au moment des développements les plus importants de la crise algérienne.

De tout cela découle logiquement des attaques démagogiques et dangereuses contre le système représentatif en général : dangereuses, parce qu'elles prennent comme cible une assemblée abstraite, hypothétique, séparée de tout contexte et non un système parlementaire réel dépassé par l'évolution sociale et miné par des contradictions de classes.

Or les socialistes authentiques n'ont en réalité jamais fait un absolu du système représentatif, né au XIX<sup>e</sup> siècle ; ils ont toujours marqué leur préférence pour une démocratie plus directe, plus proche des centres d'intérêts réels des masses, mais ils n'ont jamais pensé qu'avant la réalisation de la société socialiste on puisse supprimer complètement tout système représentatif. Bien au contraire (voir le programme de Clichy du P.S.U.), la stratégie des courants novateurs s'inspire de l'idée fondamentale d'élargissement de la démocratie, contre les tendances à la restriction de la démocratie préconisée par les classes dominantes.

C'est en définitive ce point de vue qui est le seul correct pour critiquer

la IV<sup>e</sup> République, puis la V<sup>e</sup> République, parentes dans leurs méthodes antipopulaires. Philippe Viannay, qui l'abandonne, aboutit inévitablement à l'équivoque la plus pernicieuse et n'hésite pas à écrire : « Ce n'est pas la marche vers un gouvernement plus direct (?) rendu possible par la vie moderne qui est à craindre, c'est le style qu'on lui donne et l'usage qu'on en fait, c'est avant tout la personnalisation du pouvoir. »

En bref, Philippe Viannay nous invite à conclure, même s'il ne le fait lui-même, que dans le régime actuel le mauvais c'est le style du général

et son machiavélisme, et non les assises fondamentales de ce pouvoir. Aussi n'est-il pas étonnant qu'il en arrive, pour couronner le tout, à une sorte d'appel à l'intégration : « Aujourd'hui, de nouvelles formes du pouvoir apparaissent : au lieu de les nier ou de se référer à l'Histoire, il vaut mieux s'attacher à les conquérir. »

Vous divaguez, Philippe Viannay. Ce qui compte, c'est le pouvoir, l'Etat concentré et centralisé, et non les nouvelles formes, que nous vous abandonnons volontiers.

J.-M. Vincent.

## Message du C. N. A. L.

Parents d'élèves, Françaises et Français, l'avenir de nos enfants est en jeu.

Une nouvelle rentrée scolaire vient d'avoir lieu. Elle a été marquée par des difficultés jamais atteintes. C'est pourquoi le Comité national d'Action laïque, avec l'accord des groupements et partis qui appuient son action, lance à l'opinion ce nouveau et pressant cri d'alarme.

Alors que tous les enfants de ce pays ont un droit égal à l'instruction et à l'éducation et devraient pouvoir, à tout moment, recevoir gratuitement un enseignement et une formation adaptés aux aptitudes de chacun, nous constatons, en ce domaine vital pour la nation, la carence inadmissible de l'Etat :

— Des dizaines de milliers d'enfants et d'adolescents qui se pressaient aux portes des établissements d'enseignement public et qui avaient fait la preuve de leur aptitude à en suivre les cours n'ont pu être accueillis, notamment aux niveaux des classes de 6<sup>e</sup>, de 4<sup>e</sup> ou de seconde des enseignements de deuxième degré et de la première année des Collèges d'enseignement technique.

— Ceux qui ont eu la chance d'être accueillis ont trouvé trop souvent des classes surchargées, des locaux exigus, des chaires sans professeurs ou des maîtres suppléants dont la bonne volonté ne suffit pas toujours.

— Souvent, aussi, des enfants ont été obligés d'entrer dans tel établissement plutôt que dans tel autre, qui aurait pourtant mieux convenu à leurs aptitudes ; et de cette contrainte, qui exclut toute véritable orientation, dépendra leur avenir.

— Et il y a surtout le scandale de tant d'adolescents qu'aucun établissement public n'a pu accueillir et qui seront condamnés, contre leur volonté et contre l'intérêt du pays, à une activité professionnelle prématurée ou au danger de la rue.

Cette insuffisance monstrueuse des moyens donnés à l'enseignement public au moment même où le Pouvoir

subventionne largement une école privée concurrente et partisane, va s'aggraver davantage encore au cours des prochaines années et devenir irréversible si les Français n'imposent pas leur volonté, tout de suite, et ne font pas en sorte que la nation, comme c'est son devoir, accueille vraiment, forme et prenne en charge sa jeunesse.

Tous moyens doivent être donnés à l'enseignement public pour qu'il puisse faire face à sa mission.

## Tribune Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

### Administration :

54, boulevard Garibaldi  
Paris (XV<sup>e</sup>)  
SUF. 19-20

### Rédaction :

8, rue Henner  
Paris (IX<sup>e</sup>)  
FIG. 65-21 - TRI. 28-48

C.C.P. PARIS 5826-65

3 mois ..... 5 NF  
6 mois ..... 10 NF  
1 an ..... 19 NF  
Soutien ..... 30 NF

### Publicité :

Geneviève Mesguiche  
54, boulevard Garibaldi  
Paris-15<sup>e</sup>.

## VOUS POUVEZ AIDER LE P.S.U.

à trouver les locaux qui lui sont indispensables

Pour permettre à ses organismes de travailler dans de bonnes conditions  
Pour développer ses moyens d'organisation

### PARTICIPEZ A L'OPERATION "LA MAISON DU P.S.U."

Tous les amis et sympathisants qui ne l'ont pas encore fait, et qui en ont la possibilité, se doivent de souscrire une ou plusieurs parts à la Société Civile Immobilière en formation (part : 50 NF) En adresser le montant à Jacques BUENO, 3, allée Tristan-Bernard, à Pantin (Seine). C.C.P. 1752-01 Paris.

Faites circuler des listes de souscription. Cotisez-vous pour acquérir des parts.  
Merci à tous.

Pour le bureau national,  
Edouard DEPREUX.

## Cinéma :

### A travers le miroir

La mode a délaissé Bergman, et sa production, qui fut et reste inégale, n'est plus accueillie avec l'enthousiasme indistinct qui fut de rigueur voici quelques années déjà. Le dernier film qu'il nous montre prend place parmi ses films moyens : cette famille en proie aux tourments métaphysiques, cette fille traquée par la folie, tout cela se meut dans un décor étroit, dans une ambiance étouffante, avec des dialogues abondants. Finalement, c'est de l'excellent théâtre, bien mis en scène. Et pour ceux qui aiment un certain style nordique de théâtre, plein de brumes, d'angoisses et de mystère. A travers le miroir pourra représenter un bon spectacle.

\*

### Seuls sont les indomptés

JUE par Kirk Douglas, c'est un scénario de Dalton Trumbo (l'un des Dix de Hollywood, qui fut condamné à un an de prison sous Mac Carthy, et n'est ressorti de l'obscurité que tout dernièrement, avec Exodus et Spartacus). L'histoire oppose la vie moderne (l'histoire se déroule de nos jours) et l'idéal d'individualisme représenté par le cow-boy. Cette opposition fournit aux auteurs du film le thème d'une belle histoire racontée avec chaleur et lyrisme, avec poursuite où le cow-boy est traqué en hélicoptère, et final où le cow-boy est renversé par un camion en traversant une autoroute.

Certes, si l'on refuse de « marcher », le symbolisme de cette opposition pourra paraître un peu simple, et le personnage de l'« intellectuel de gauche », l'ami persécuté du cow-boy, un peu sommaire ; il se trouve en effet persécuté pour une attitude humanitaire assez simpliste (il aidait les Mexicains qui passaient la frontière en fraude pour venir travailler aux U.S.A. ; en somme, il perpétuait ainsi l'institution du travail noir, exploités d'émigrants irréguliers, dans les Etats frontaliers). Mais pourquoi refuser de se laisser attendrir et émouvoir par la générosité qui imprègne tout le film ?

\*

### Les Snobs

MCKY tend à prendre, dans notre cinéma, une place voisine de celle de Bernard-Aubert. Avec Les Snobs, il essaie d'acclimater chez nous un genre de burlesque satirique assez inhabituel, assez irrespectueux, pour qu'on salue sa tentative avec sympathie. Malheureusement, cette histoire de rivalité autour du siège de président d'une coopérative agricole, ponctuée de morts subtiles, de gens respectables ridiculisés, d'officiels et d'archevêques tournés en bourrique, demandait infiniment de science et de rythme ; rien n'est moins facile que de faire rire dans l'énormité.

Et Mocky s'est cassé le nez : son film fait peu rire, et sa vulgarité est plus gênante qu'agressive. Il est triste de voir de saines intentions, peu courantes au demeurant dans notre cinéma français guindé et respectueux des valeurs établies, ainsi gâchées. Peut-être Mocky réussira-t-il mieux la prochaine fois ?

Marcel Ranchal.

### PANTHÉON

13, rue Victor-Cousin — ODE 15-04

Permanent de 14 h. à 24 h.

Semaine du 19 au 25 Septembre

### LA DENONCIATION

un film de Jacques Danio-Valcrose

LE FLORIDE 43, Fg Montmartre  
PROvence 63-40

Semaine du 19 au 25 Septembre

### UNE LEÇON D'AMOUR

d'Ingman BERGMAN

et

### LES CRIMINELS

de Joseph LOSEY

Permanent tous les jours de 14 à 24 h.

# LES INCONNUS DE LA TERRE ET REGARDS SUR LA FOLIE



## Livres

### Les quarantaines

par Fereydoun Hoveyda

VILA un étrange roman. Situons d'abord l'anecdote : dans la nuit du 23 au 24 janvier 1960, pendant que dans Alger se dressent les barricades, une soirée mondaine (avec dîner au début) réunit quelques représentants de la bonne société parisienne, dans l'hôtel particulier de Pierre Loutel, industriel. Le roman n'est rien d'autre que le récit de cette soirée, vu par l'un des convives. Trois cent cinquante pages (1). Et l'on ne s'ennuie pas une minute.

Le narrateur écrit son récit quelques jours après la soirée, écrit avec précision — avec le maximum de précision compatible avec sa mémoire — chaque événement, se remémore à ce propos des événements de son propre passé, et cela à plusieurs degrés : soit des souvenirs qui lui viennent pendant qu'il écrit — soit des souvenirs dont il se souvient qu'ils lui sont venus pendant qu'il participait à la soirée. Le plan de la table qui ouvre le livre, cette volonté déchronologique, cette imbrication de plans de mémoire différents, et vous allez dire : c'est un « nouveau roman », évoquer le Dîner en ville, le Claude Mauriac d'ennuyeuse mémoire. Vous auriez tort ; si Hoveyda se réclame d'une technique, celle-ci est plus ancienne et plus convaincante que celle du nouveau roman.

Cette technique s'efface sans peine à l'œil du lecteur, elle n'est jamais présente, n'insiste jamais, et le roman se lit avec facilité, sans qu'on s'y laisse jamais embrouiller, tant l'auteur est arrivé à calquer sa démarche sur celle de l'importe quelle mémoire. C'est Edgar Morin, je crois, qui racontait comment des peuples non habitués aux spectacles cinématographiques comprenaient mieux les films qui employaient une technique savante (découpage morcelé, ellipses, changements de place de la caméra) que des films à technique grossière (plans fixes très longs), parce que justement la technique du récit rejoignait un niveau d'intelligibilité plus direct. Ici, c'est un peu le même phénomène ; autant je reste de glace devant les alchimies ingénieuses d'un « nouveau roman », avec la désolante impression que « je ne suis pas dans le coup », qu'on me parle une langue étrangère — autant le récit morcelé, kaléidoscopique d'Hoveyda arrive parfaitement à restituer des mécanismes mentaux

familiers, et me facilite l'entrée de plain-pied dans une mentalité autre.

Car la technique (fut-elle discrète et parfaitement employée) n'est pas tout : le narrateur, Samy Salem, est un jeune Egyptien, et sa vision de la société qui l'entoure — cette société bourgeoise, riche, de la France de cette époque — est conditionnée par le fait qu'il est Arabe. Pas complètement Arabe, pas exotique, pas Huron ; il a été élevé à Beyrouth dans un collège français, il est, comme on dit, « imprégné de culture française », et a souvent cette impression de « bâtarde » par quoi Francis Jeanson, un jour, caractérisa la personnalité sartrienne.

Ce milieu, Samy Salem le voit donc vivre et grouiller, en étant à moitié dedans ; il n'est certes pas Algérien, ni révolutionnaire, et il ressent bien pourtant la condamnation que l'Histoire porte contre la domination blanche occidentale. Il peut être ému, bouleversé, par une femme française — cela lui arrivera justement au cours de la soirée — il n'en décidera pas moins, à la fin, de se consacrer aux questions du « tiers monde », après avoir longtemps hésité sur le point de savoir s'il n'allait pas rentrer en Egypte.

Pour tenir la gageure de ce roman, il fallait plus que de l'imagination et du talent ; il fallait, sans que l'on puisse parler d'autobiographie, que l'auteur s'y poignât de quelque sorte, fit appel à son expérience personnelle. Hoveyda, diplomate iranien, homme de culture française, critique de cinéma (aux Cahiers du Cinéma, rien d'extrême-gauche) pouvait parler de choses qu'il connaît, et faire vivre de manière convaincante ce Salem, homme de bonne volonté, évidemment anticolonialiste, mais pour qui par exemple la révolution algérienne est un cas particulier, sans doute extrêmement frappant, des rapports en crise entre Occident et pays arabes.

Nous avons pris l'habitude de juger de ces choses selon une optique plus spécialement franco-algérienne ; sans qu'Hoveyda nous oblige le moins du monde à changer notre point de vue, il n'était pas mauvais d'entendre sa voix.

P.L. Thirard.

(1) Gallimard, 611.

LES paysans de la Lozère vivent dans une sorte d'autarcie économique et inhumaine, conséquence d'un exode rural non rationnel et du régime traditionnel de l'exploitation familiale fondée sur la propriété privée. Par sa pauvreté, son abandon, la Lozère doit exiger l'intégration de son agriculture dans une économie de marché, un équipement technique, une modernisation de ses méthodes de culture et d'élevage.

Si l'utilisation « ses bulldozers et des tracteurs est impossible en fonction des terrains non aménagés, pourquoi ne pas constituer, comme certains l'ont fait, des coopératives pour la création de chemins ruraux ?

Dans LES INCONNUS DE LA TERRE un jeune paysan réclame la collectivisation du travail contre la forme traditionnelle de l'exploitation ; ni le fermage, ni le remembrement ne permettent d'enrayer la sous-production. Il faut briser les structures agraires existantes.

Là est le mérite des INCONNUS DE LA TERRE. D'une part le conflit des deux générations (qui toutes deux exaltent la condition paysanne « saine, robuste », justifiant l'idéologiquement un état de fait) est exposé de façon claire par les paysans eux-mêmes. D'autre part ce conflit est senti chez les plus progressistes comme un conflit économique plutôt que politique. Les problèmes sont posés concrètement à l'insu de toute politisation.

D'ailleurs à ce niveau d'autarcie et de stabilité, la politique semblerait un jeu comme dans ce village où « il y a un maréchal de droite et un maréchal de gauche ; l'un ferre les chevaux bien pensants, l'autre les chevaux mécréants ».

### REGARDS SUR LA FOLIE

Ce documentaire sur un asile pourrait être un document sur l'homme. Le regard de Ruspoli, s'attachant à décrire l'hôpital de Saint-Alban possède le même amour que celui d'Artaud. La description, minutieuse des malades sondés dans leur profondeur, leur sensibilité, est Amour. Ce regard voit dans le malade mental une victime de la société, il voit dans l'asile une prison, et dans chaque moment de joie une joie limitée.

Un fait demeure certain : la folie est un phénomène social et plutôt que d'isoler un malade dans un hôpital, une cellule ou le mépris, le réapprentissage de la vie communautaire doit être l'objectif premier de tout traitement valable.

Pierre Uytterhoeven.